



Vélobus de l'École Annexe : les Règles d'Or

*Vous et/ou votre enfant participe(z) au Vélobus ou souhaitez nous rejoindre prochainement, bravo !
Voici en quelques mots les règles importantes à respecter pour le bon fonctionnement de celui-ci :*

- Disposer d'un **vélo en bon état**. Contrôler régulièrement les freins, pression des pneus, etc..
 - Port du **casque** et du **gilet de sécurité** (fourni) à chaque trajet. Prévoir une veste imperméable dans le cartable. Un poncho c'est encore mieux ! Vous pouvez aussi laisser un change l'école au cas où...
 - **Respect du Code de la Route**, de tous les usagers, ainsi que des consignes établies pour pédaler en groupe.
 - **Ponctualité** : respect des horaires aux arrêts prévus. La présence des parents obligatoire aux points d'arrêts. Le vélobus ne pourra pas attendre le parent retardataire à l'aller comme au retour.
 - **Responsabilités** : pour le retour, un courrier autorisant l'enfant à rentrer seul chez lui depuis l'arrêt doit être remis aux pilotes de ligne. Les parents sont responsables du trajet arrêt de ligne - domicile des enfants.
 - **Signaler toute absence ou changement** le plus tôt possible en contactant les pilotes de ligne.
 - **Régler l'assurance Vélobus** (5€) ou adhérer à l'association Mâcon Vélo en Ville (Individuelle 10€, ou familiale 15€).
- QUELQUES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
- L'inscription est valable pour une année scolaire (Chèque à l'ordre de Mâcon Vélo en Ville à remettre aux pilotes de ligne).
 - En cas d'intempéries et d'annulation, les parents seront prévenus par sms.
 - Une absence non prévenue pour le trajet du matin entraîne automatiquement la non-participation au retour du même jour.

Le Vélobus n'est pas un service rendu, mais un système d'entraide entre parents bénévoles. Son bon fonctionnement est lié à l'implication de chacun.

Les pilotes de la ligne 1 :

Alexis roi : 07.81.07.30.54

Rida Ben Salah : 06.38.66.46.79

www.velobus@maconvelo.fr

LES DIX REGLES D'OR

Votre enfant a reçu une formation jeudi 26 septembre à 16 h 30 dans la cour de l'école. Il est important de lui rappeler régulièrement ces consignes :

LE PARCOURS :

- 1) Déposer son cartable dans la remorque/ ne pas oublier de le reprendre à l'école ou en arrivant à l'arrêt.
- 2) Ne jamais doubler personne.
- 3) Garder une distance de sécurité.
- 4) Attention aux poteaux séparateurs, aux nids de poule et aux bordures de pistes cyclables.
- 5) Ne pas rouler trop près du trottoir (nids de poule, plaques d'égout, cailloux,..)
- 6) Ne pas rouler trop près des voitures garées (ouverture de portière intempestive,...)
- 7) Rouler calmement (ce n'est pas une course).
- 8) Rester concentré (éviter de se retourner pour ne pas perdre l'équilibre).
- 9) Respecter le code de la route (*Ex : rouler au pas dans les rues piétonnes*)
- 10) Ecouter les indications des accompagnateurs.

Attention : Le non-respect de ces règles peut entraîner l'exclusion du Vélobus. Il en va de la sécurité du groupe.

Merci de remettre cet imprimé signé aux pilotes de lignes. Pensez à garder une copie !

Je soussigné parent de
..... en classe de déclare avoir pris
connaissance de ces dispositions et règles qui forment la charte du Vélobus.

Date et signature :

MÂCON *Vélo en Ville*